

SEPTEMBRE 2024

▪ **INDEMNITE FORFAITAIRE POUR FRAIS DE SEJOUR**

Evaluation de la décision du Président du Comité de Direction du SPF Finances relative à l'octroi d'une indemnité forfaitaire mensuelle pour frais de séjour à certains membres du Service public fédéral Finances

Pour rappel, à la suite de l'introduction des chèques-repas, l'indemnité journalière pour frais de séjour a été supprimée. Beaucoup de collègues la percevaient régulièrement et la CGSP avait invité le SPF Finances à faire preuve de proactivité. Après de nombreuses réunions et l'analyse du nombre de missions, le management a formulé une proposition d'indemnité forfaitaire (dont le montant varie en fonction de la catégorie). La CGSP a remis un **désaccord** jugeant le projet insuffisant.

Depuis le départ, pour la CGSP, les chiffres sur lesquels l'autorité se fondait ne correspondaient pas aux sorties réelles effectuées par le personnel du SPF Finances. **Une évaluation a été demandée après 6 mois.** Elle porte sur les missions encodées de janvier à juillet 2024. Elle a fait l'objet d'une réunion informelle ce 18 septembre 2024 dont voici la conclusion principale :

- **Augmentation du nombre de bénéficiaires à partir du 1^{er} août 2024 : 372 + 268 > 640 !**
- 30 membres du personnel supplémentaires des Services de Recherches de l'AG Fiscalité et de l'ISI recevront le forfait ;
- 182 membres du personnel supplémentaires des Services des Recherches de l'AG Douanes et Accises recevront le forfait ;
- 56 membres du personnel supplémentaires d'autres services de la Douane (DA INSP/CABC/CNECDA) recevront également le forfait.

Cela représente une augmentation de plus de 72% de collègues, par rapport aux chiffres initiaux, qui perçoivent une indemnité forfaitaire depuis le 1^{er} août 2024.

Il est précisé que la décision du Président du Comité de Direction reste inchangée et que les montants ne sont pas adaptés.

Qu'est-ce que cela signifie pour vous ?

Si vous appartenez à l'une des catégories ci-dessus, vous en serez personnellement informé. Le forfait d'août et de septembre sera versé en même temps que le traitement de septembre 2024. Attention : dès que vous recevez le montant forfaitaire, vous ne recevrez plus de chèques-repas.

La CGSP, votre voix dans les négociations

Au cours des négociations initiales, la CGSP a toujours souligné que les chiffres initiaux étaient incorrects et que davantage de salariés avaient droit au montant forfaitaire. Cette évaluation intermédiaire, réclamée lors des négociations, prouve que nous avons raison.

La suite ?

Une autre évaluation est prévue début 2025, sur base des chiffres arrêtés au 31 décembre 2024. D'autres collègues pourraient encore venir s'ajouter aux 640, avec l'espoir que l'autorité propose un autre système plus respectueux du personnel qui est astreint à effectuer des missions pour son employeur.

▪ **PROMOTIONS - MOBILITES**

Les chiffres de la 13^{ème} vague de promotions, qui est toujours en cours, ont été présentés et nous avons eu l'occasion de relayer vos demandes.

- Organisation régulière (annuelle) d'épreuves afin de permettre au personnel d'avoir une vision de sa carrière
- Organisation de cours préparatoires en interne, par une école de fiscalité
- Mise à disposition de supports clairs
- Pas d'épreuve durant la période estivale
- Durée de la procédure moins longue
- Planning clair
- Mutations à l'ancienneté via un outil permanent
- Vague 13 : tenir compte lors des notifications, des collègues qui ont réussi, à la fois, une épreuve d'expert fiscal et d'accession au niveau A (impact sur carrière pécuniaire)

Nous espérons que le Comité de Direction, qui examinera ce dossier le 27 septembre 2024, prendra des décisions favorables pour le personnel du SPF Finances.

RESTONS MOBILISES !

CONTACTS



finances.AMIO@cgsp.be

BRUXELLES



<https://amio-bru.be/menu9>

Olivier VAN GOMPEN - GSM 0477 35 79 69 E-mail : van_gompen@hotmail.com

WALLONIE



<https://cgsp-irw-finances.be>

* **CENTRE**

Eddy TAMISET - GSM 0476/60 13 15

Email : eddy.tamiset@cgspacod.be

* **CHARLEROI**

Fabrizio RASPINI - GSM : 0476/65 23 71

E-mail : fabrizio.raspini@minfin.fed.be

* **HAINAUT OCCIDENTAL**

Pierre WATTIER - GSM : 0493/71 88 77

E-mail : pierre.wattier@minfin.fed.be

* **HUY**

Patrick MASSIAS - GSM : 0494/24 99 56

E-mail : patrick.massias@minfin.fed.be

* **LIEGE**

Agnès PIEYNS - GSM : 0496/03 31 35

E-mail : agnes.pieyns@minfin.fed.be

* **LUXEMBOURG**

Laurence MAZZOCCO - GSM : 0495/28 93 69

E-mail : laurence.mazzocco@minfin.fed.be

* **MONS**

Olivier HORMAN - GSM : 0474/99 43 27

E-mail : olivier.horman@minfin.fed.be

* **NAMUR**

Christian DEFAUX - GSM : 0471/26 43 06

E-mail : christian.defaux@minfin.fed.be

* **VERVIERS**

Patricia PLUMACKER – GSM : 0497/15 07 71

Email : patricia.plumacker@cgspacod.be

* **WELKENRAEDT**

Davy PIRARD -TEL : 087/ 32.29.33

E-mail : davy.pirard@cgspacod.be



N'oubliez pas, pour vos envois de courriels, la mention « SYND » en objet.

Traitement de vos données personnelles

Déclaration de confidentialité consultable sur <https://www.cgsp.be/politique-de-confidentialite/> Adresse où écrire si vous ne consentez plus à l'utilisation de vos données : C G S P A l'attention du Président - Place Fontainas 9-11 1000 Bruxelles ou info@cgsp.be.